



ATHLETIC CLUB AUSCITAIN

Résidence du Moulias - Avenue des Pyrénées – 32000 AUCH

05 62 05 16 02 - ath.club.auch@wanadoo.fr

CATEGORIE

FICHE D'INSCRIPTION - SAISON 2022 – 2023 COMPETITEURS

PS : VOIR ANNEXES POUR LES DOCUMENTS A FOURNIR EN PLUS DE CE DOCUMENT (Certificat médical)

IDENTITE DU FUTUR LICENCIÉ

NOM : Prénom : Sexe :

Date de naissance :

ADRESSE :

(Pour les mineurs) Renseignements parents

Numéros de téléphone et adresse mail :

	Numéro de téléphone	Adresse mail lisible LETTRE BATON
Athlète majeur		
Mère		
Père		
Tuteur		

LICENCE : **LICENCE ANNUELLE DE 120 €** - L'achat du maillot sera obligatoire après inscription

- Je renouvelle ma licence à l'ACA dont l'ancien numéro est : (obligatoire)
- Je prends une licence à l'ACA COMPETITION ou LOISIRS ADULTE (*barrer la mention inutile*)
- Ma licence est une mutation : club et numéro de licence _____

DROIT A L'IMAGE

J'autorise l'A.C.A à utiliser mon image, ma silhouette, ma voix dans diverses publications, quel qu'en soit le support (vidéo, papier, film, site internet, revue, ...) dans le respect des dispositions légales en vigueur.

Date, lieu et signature de l'adhérent et du responsable légal :

RENSEIGNEMENTS MINEURS

FICHE DE RENSEIGNEMENTS à REMPLIR pour les MINEURS

Responsable (case à cocher) :

- Père
- Mère
- Tuteur :

Nom/Prénom :

Adresse :

Mail/Téléphone :

Si l'enfant est dans un établissement spécialisé le préciser pour tout contact :

Nom du référent :Adresse postale :

Tél. fixe :Portable : Mail :

Renseignements responsable légal :

Père : Prénom : Nom : Adresse : Code Postal : Ville :	Mère : Prénom : Nom : Adresse : Code Postal : Ville :
--	--

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e), Mr - Mme :

Responsable de (nom et prénom de l'enfant) :

Autorise :

- L'enfant à pratiquer l'Athlétisme à l'A.C.A. ;
- Les dirigeants de l'A.C.A., en cas de problème de santé urgent concernant l'enfant, à prendre toutes les mesures utiles, en particulier, demander son admission en établissement de soins public ou privé suivant la disponibilité et la proximité du service d'urgence et à l'accompagner à sa sortie de l'établissement, sous réserve de m'en avvertir au préalable ;
- Les dirigeants, entraîneurs ou parents des athlètes, à transporter l'enfant sur les lieux d'une compétition ou d'un stage d'athlétisme, dans le cas de déplacements non effectués en car ;
- Le club à utiliser l'image, la silhouette, la voix de l'enfant dans diverses publications (vidéo, revue de presse, site internet du club, papier) dans le respect des dispositions légales en vigueur.

Date et signature du responsable légal